



**OUTIL D'EXPLOITATION**

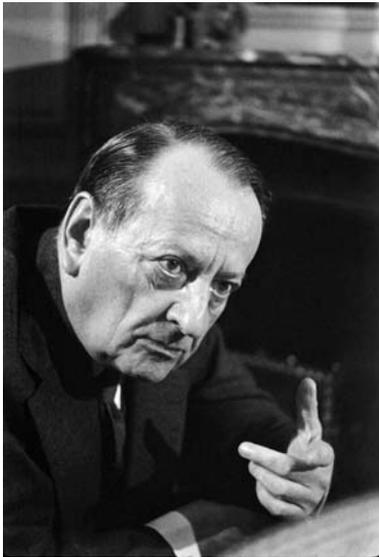


**CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX**

« Le même discours dans la bouche d'un homme obscur, ou dans celle d'un homme qu'on considère, produit des impressions bien différentes. »<sup>1</sup>. Ce principe est d'autant plus vrai lors des cérémonies d'entrée au Panthéon de personnalités dont les convictions et les parcours incarnent les valeurs de la République et de la France. Si les interventions prennent souvent la forme de discours, certains « Grands Hommes » se sont vus honorés à travers des chants. Ces interventions sont alors un hommage appuyé aux personnalités bénéficiant de cet honneur mais apporte également une justification du choix de faire d'un individu un Grand Homme.

## 1. LES DISCOURS DES OBJETS DE MEMOIRE

### MUSICALITE ET EXCLAMATION



André Malraux, 1974

Les discours doivent marquer leurs interlocuteurs. Pour se faire, on interpelle autant leur mémoire visuelle qu'auditive. Par exemple, lors de la cérémonie d'entrée de Jean Moulin au Panthéon, André Malraux, en tant qu'ancien résistant et ministre de la Culture, prononce son discours dominé par un cercueil monumental, au bas des marches de l'imposant monument. Cette mise en scène valorisant le gigantisme symbolise l'accession de Jean Moulin au rang de Grand Homme de même que l'importance de la reconnaissance de la Patrie. En outre, comme le soulignait Jean-Jacques Rousseau « *L'accent est l'âme du discours, il lui donne le sentiment et la vérité.* »<sup>2</sup>. C'est à l'orateur de produire ce sentiment en faisant ressortir des éléments du discours par des changements d'intonation. Ainsi, lorsque le président du Sénat, Philippe Le Royer, le 1<sup>er</sup> juin 1885, conclut son oraison à Victor Hugo par ces exclamations : « *Gloire à ce puissant génie, dont le patriotisme et l'amour du bien illuminent toutes les œuvres ! Gloire à celui que nous saluons tous d'une égale reconnaissance et d'une égale admiration ! Gloire à Victor Hugo le Grand !* » encore aujourd'hui, le cri triomphant, qui devait accompagner ces mots, semble raisonner à nos oreilles. La répétition du terme « gloire », non contente de apporter de la force

au propos, l'imprime dans la mémoire de l'auditoire, qui ne me manquera pas de l'associer par la suite au personnage qui s'apprête à pénétrer au Panthéon. Car rentrer au Panthéon c'est intégrer la mémoire nationale. C'est la raison pour laquelle, Voltaire, qui en est un des premiers hôtes, est célébré à travers un hymne destiné à être chanté par tous les citoyens : « *Chantés, Peuples, Pasteurs qui des Helvétiques / Vîtes longtems planer cet Aigle Audacieux ; / Habitants du Jura, que vos accents rustiques / Portent sa gloire jusqu'aux Cieux. [...] Ah ! de tous les mortels qui ne sont point Esclaves. / VOLTAIRE est le Concitoyen. / Vous, Peuples qu'en secret lasse la Tyrannie / Chantés, la Liberté viendra briser vos fers.* ». Grâce à ce chant la mémoire de ce personnage et des valeurs qu'il incarne se transmettra de pays en pays et de génération en génération.

---

<sup>1</sup> EURIPIDE, *Hécube*

<sup>2</sup> ROUSSEAU, Jean-Jacques, *L'Emile ou de l'éducation*, 1762.

**M. J. CHENIER, HYMNE SUR LA TRANSLATION DU CORPS DE VOLTAIRE, MUSIQUE DE FRANÇOIS-JOSEPH GOSSEC, 1793.**

« Ce ne sont plus des pleurs qu'il est temps de répandre/ C'est le jour du triomphe et non pas des regrets/ Que nos chants d'allégresse accompagnent les cendre du plus Illustre des français/ Du plus Illustre des français.

Jadis par les tyrans cette cendre exilée/ Au milieu des sanglots fuyoit loin de nos yeux ; / Mais par un peuple libre aujourd'hui rappelée, / Elle vient consacrer ces lieux.

Salut mortel divin, bienfaiteur de la terre, / Nos murs privés de toi vont te reconquérir ; / C'est à nous qu'appartient tout ce que fut Voltaire/ Nos murs t'ont vû naître et mourir.

Ton souffle créateur nous fit ce que nous sommes ; / Reçois le libre encens de la France à genoux ; / Sois désormais le Dieu du Temple des grands hommes, / Toi qui les a surpassés tous.

[...] Sur cent tons différents ta Lyre enchanteresse/ Fidèle à la raison, comme à l'humanité,/ Aux mensonges brillants inventés par le Grèce/ Unit la Vérité.

Citoyens, courés tous au-devant de Voltaire/ Il renaît parmi nous grand, chéri, respecté./ Comme à son dernier jour ne prêchant à la terre/ Que Dieu seul est la Liberté.

[...] Chantés, Peuples, Pasteurs qui des Helvétiques/ Vites longtems planer cet Aigle Audacieux ;/ Habitants du Jura, que vos accents rustiques/ Portent sa gloire jusqu'aux Cieux.

[...] Ah ! de tous les mortels qui ne sont point Esclaves./ VOLTAIRE est le Concitoyen.

Vous, Peuples qu'en secret lasse la Tyrannie/ Chantés, la Liberté viendra briser vos fers ;/ Sa main dresse en nos mur un Autel au Génie/ C'est un beau jour pour l'Univers »

## UN AUDITOIRE DANS L'EMOTION

Mais pour qu'il y ait une transmission encore faut-il que l'auditoire soit touché par le propos, qu'il se sente concerné. Le « Panthéonisé » fait l'objet de la reconnaissance nationale, voir mondiale. Dans son discours pour la cérémonie d'hommage solennel de la Nation à Aimé Césaire, Nicolas Sarkozy rappelle la tristesse que les citoyens ont ressentie lors de sa disparition mais également de la gratitude qu'ils éprouvent : « Le 10 avril 2008 il avait été hospitalisé. Le 12 la rumeur de sa mort avait couru. Le 17, au petit matin, le monde apprit qu'Aimé Césaire n'était plus. Et alors, fait extraordinaire, l'émotion et la tristesse qui étreignirent les cœurs de tous les Martiniquais blottis sur leur île, « fragile épaisseur de terre » posée sur l'Océan, gagnèrent le cœur de tous ceux dans le monde qui, de loin, parfois même de très loin, avaient reconnu dans la voix de cet homme l'une des expressions les plus pures de l'universalité de la conscience humaine.»<sup>3</sup>. La mémoire de ces Grands Hommes, de leurs engagements, de leurs convictions et de leurs combats doit être transmise de génération en génération. Pour se faire André Malraux dans son discours à Jean Moulin apostrophe les enfants du « Baby-Boom » : « Aujourd'hui, jeunesse, puisses-tu penser à cet homme comme tu aurais approché tes mains de sa pauvre face informe du dernier jour, de ses lèvres qui n'avaient pas parlé ; ce jour-là, elle était le visage de la France... »<sup>4</sup>. Il devient un exemple.

<sup>3</sup> SARKOZY, Nicolas, Discours à Aimé Césaire, Panthéon, 6 avril 2011.

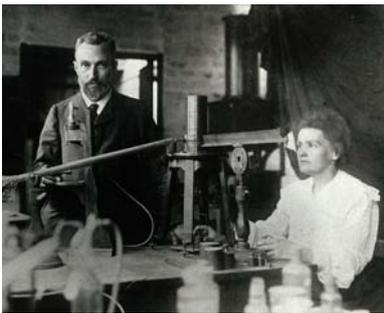
<sup>4</sup> MALRAUX, André, Discours à Jean Moulin, Panthéon, 19 décembre 1964.

## 2. DES FIGURES EXEMPLAIRES

### ENGAGEMENTS ET CONVICTIONS

Tous les discours célèbrent ces grandes figures en valorisant leurs actions et la force de leurs engagements. A leur niveau et à travers leurs propres moyens d'expression, ils ont été au bout de leurs combats comme Aimé Césaire, poète, car, selon Nicolas Sarkozy Ce ne sont pas forcément des actes politiques, plusieurs Grands Hommes font appel à leurs talents littéraires pour faire passer leurs idées, à l'image d'Aimé Césaire chez qui, selon Nicolas Sarkozy, « *L'humanisme [...] ne fut pas une théorie, ce fut une pratique. Il avait, chevillé au corps et à l'âme, ce respect de la dignité humaine.* »<sup>5</sup>, d'autres tirent des leçons de l'Histoire comme Jean Monnet et René Cassin, ainsi défini par François Mitterrand : « *Ténacité, intransigeance, modestie, ses vertus furent celles d'un homme libre fidèle à une certaine idée de la France et de la fraternité humaine. Ce « Fantassin des Droits de l'Homme » comme il aimait à s'appeler, a creusé dans son siècle un sillon que nul ne pourra sans péril laisser se refermer. Parce que cet homme n'appartient à personne, il mérite, exige l'hommage de tous.* »<sup>6</sup>, ou encore, à l'instar de Pierre et Marie Curie sacrifient leur vie pour aller jusqu'au bout de leur engagement. Chacun à leur façon et à leur niveau, ils deviennent l'incarnation des valeurs de la République et de la France et les forgerons de leurs identités, ainsi que le chante la Patrie reconnaissante à Voltaire : « *Ton souffle créateur nous fit ce que nous sommes ;/ Reçois le libre encens de la France à genoux ; / Sois désormais le Dieu du Temple des grands hommes, / Toi qui les a surpassés tous.* »<sup>7</sup>.

### INFLUENCE



*Pierre et Marie Curie dans leur laboratoire de fortune de l'École municipale de physique et de chimie industrielles, vers 1906.*

Ils sont des exemples parlant pour tous et deviennent des figures unificatrices. Il y a une volonté nationale de leur rendre hommage pour ce qu'ils symbolisent et rappellent. Ainsi, Alexandre Dumas, selon Jacques Chirac, survit dans les cœurs des enfants de toutes les générations: « *Alexandre Dumas ! Avec vous c'est l'enfance, ses heures de lecture savourées en secret, l'émotion, la passion, l'aventure, le panache qui entrent au Panthéon* »<sup>8</sup>. Pour François Mitterrand les époux Curie réaffirme « *le combat de la science [qui] est celui de la raison contre les forces de l'obscurantisme, [qui] est le combat de la liberté de l'esprit contre l'esclavage de l'ignorance.* »<sup>9</sup>. Ils font partie de l'Histoire de la France et de la République. Mais certaines fois le choix d'un Grand Homme ne fait pas l'unanimité comme cela a été le cas pour Jean Jaurès malgré les efforts d'Edouard Herriot dans son discours pour en faire une figure nationale : « *Poète, philosophe, éducateur, combien Jaurès s'élève au-dessus de la politique ! [...] il ne fut pas moins dévoué à la France dont toutes les qualités se retrouvent dans son génie, et c'est une honte pour certains qu'ils aient osés en douter.* »<sup>10</sup>

<sup>5</sup> SARKOZY, Nicolas, *Discours à Aimé Césaire*, Panthéon, 6 avril 2011.

<sup>6</sup> MITTERRAND, François, président de la République, *Discours à René Cassin*, Panthéon, 15 octobre 1987.

<sup>7</sup> CHENIER, Marie-Joseph, *Hymne sur la translation du corps de Voltaire*, musique de François-Joseph Gossec, 1793.

<sup>8</sup> CHIRAC, Jacques, président de la République, *Discours à Alexandre Dumas*, Panthéon, 30 novembre 2002.

<sup>9</sup> MITTERRAND, François, président de la République, *Discours à Pierre et Marie Curie*, Panthéon, 20 avril 1995.

<sup>10</sup> HERRIOT, Edouard, président du Conseil, *Discours à Jean Jaurès*, Panthéon, 23 novembre 1924.

### 3. DES FIGURES REPRESENTATIVES DE LA FRANCE ET DE LA REPUBLIQUE

#### LA REPUBLIQUE IDEALE

Tous, sous la plume de l'orateur, sont l'image de la République idéale, qu'ils aient combattu pour son triomphe, comme Victor Hugo « *lui qui avait prophétisé que « la république était la terre ferme », il la tenait victorieuse et vivante. Son idéal était réalisé ! [...] Victor Hugo a constamment poursuivi un idéal supérieur de justice et d'humanité. Donner la liberté et la lumière à tous prêcher la fraternité pour les déshérités et les faibles, revendiquer l'autorité du droit contre la force tel fut le labeur de ce noble cœur, de cette grande intelligence.* »<sup>11</sup> ou qu'ils aient souligné de ce qu'elle représente comme Aimé Césaire « *A liberté, égalité, fraternité, j'ajoute toujours identité avait-il dit un jour. Car oui, nous y avons droit ! Je pense à une identité non pas archaïsante dévoreuse de soi-même, mais dévorante du monde...* »<sup>12</sup>. Ils ont rêvés de ce que la France et la République pourraient être et de la portée qu'elles pourraient avoir. Alors, pour François Mitterrand par l'entrée de l'un des auteurs de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme et du président de la Cour Européenne des Droits de l'Homme « *dans le sanctuaire de notre mémoire collective, la France n'accomplit pas seulement une œuvre de piété, elle s'interroge sur ce qu'il est permis aujourd'hui d'espérer pour demain, et plus encore sur ce qu'il lui reste à faire pour prolonger la voie ouverte par René Cassin, professeur d'espoir.* »<sup>13</sup>. Car la république en tant que régime idéal doit avoir une influence universelle. Ses valeurs doivent être celle de l'humanité toute entière.

#### UN PROJET NATIONAL



Timbre allemand à l'effigie de Jean Monnet, 1977.

Ainsi, derrière chaque « panthéonisation » se cache un projet national. Par exemple, le transfert des cendres de Jean Monnet au Panthéon le 9 novembre 1988 s'inscrit dans la construction européenne. Le 17 et 28 février 1986, l'Europe des Douze signe l'Acte unique européen, qui fixe l'échéance, pour la création d'un marché unique intérieur, au 31 décembre 1992. Cette union nécessaire, pour François Mitterrand, l'Europe la doit à Jean Monnet qui a perçu « *qu'il faut à la racine extirper les germes de la division européenne et bâtir entre ennemis d'hier un avenir solidaire. [...] Encore fallut-il l'indispensable vertu de persévérance pour cimenter l'Europe. Cette vertu, Jean Monnet la possédait. Elle reste, croyez-le bien Mesdames et Messieurs, à l'ordre du jour. Jean Monnet avait choisi, selon aussi ses propres termes, de "faire quelque chose plutôt que d'être quelqu'un", et ce quelque chose fut l'Europe, mais elle n'aurait pu se faire sans quelqu'un ou, soyons juste, sans quelques-uns au premier rang desquels Jean Monnet. [...] Et nous savons aussi qu'il convient de poursuivre l'œuvre, que la monnaie européenne n'en est qu'à ses vagissements, que l'Europe ne se fera pas si elle laisse en cours de route le plus grand nombre, ses producteurs, ses travailleurs, eux sans lesquels il n'y aurait pas de construction véritable et tout le reste s'effondrerait, je veux parler de l'espace social européen.* »<sup>14</sup>. En 1995, avec Marie Curie rentre la première femme au Panthéon, elle est un symbole : « celui du combat exemplaire d'une femme qui a décidé d'imposer ses capacités dans une société qui

<sup>11</sup> LE ROYER, Philippe, président du Sénat, *Discours à Victor Hugo, Arc de Triomphe, 1<sup>er</sup> juin 1885.*

<sup>12</sup> SARKOZY, Nicolas, président de la République, *Discours à Aimé Césaire, Panthéon, 6 avril 2011.*

<sup>13</sup> MITTERRAND, François, président de la République, *Discours à René Cassin, Panthéon, 15 octobre 1987.*

<sup>14</sup> MITTERRAND, François, président de la République, *Discours à Jean Monnet, Panthéon, 9 novembre 1988.*

réserve aux hommes les fonctions intellectuelles et les responsabilités publiques, enfin, qui les réserve trop souvent. [...] Au moment où le pays s'incline devant les cendres de celle qui fut, en tant que femme, la première docteur ès sciences, la première professeur en Sorbonne, la première à recevoir le Prix Nobel, je forme le vœu, au nom de la France, que partout dans le monde progresse l'égalité des droits des femmes et des hommes tant l'exemple que nous venons de décrire à l'instant démontre cette distinction et cette sorte de préférence accordée depuis trente siècle, indigne et injuste d'une société civilisée.»<sup>15</sup>. De même, la France multiculturelle de Jacques Chirac en faisant d'Alexandre Dumas un Grand Homme cherche à réparer « une injustice », « *cette injustice qui a marqué Dumas dès l'enfance, comme elle marquait déjà au fer la peau de ses ancêtres esclaves. Fils de mulâtre, sang mêlé de bleu et de noir, Alexandre Dumas doit affronter les regards d'une société française qui, pour ne plus être une société de l'ancien Régime, demeure encore une société de caste.* » Pour le Président de la République c'est une ouverture des portes du monument « à un homme de couleur », mais également à « un auteur populaire » : « *Plus que tout autre romantique, Alexandre Dumas sait, avec Hugo et Schoecher, que la République porte des valeurs qui émancipent. Qu'elle seule peut ouvrir l'avenir à tous ceux qui comme lui, n'ont que leur travail, leur talent, leur mérite pour obtenir leur juste place dans la société française* »<sup>16</sup>.

**Pour en savoir plus**

[Homage d'André Malraux à Jean Moulin "Entre ici" - Vidéo Ina.fr](#)

[Homage à René CASSIN - Vidéo Ina.fr](#)

[Cérémonie pour Pierre et Marie Curie au Panthéon- Vidéo Ina.fr](#)

---

<sup>15</sup> MITTERAND, François, président de la République, *Discours à Pierre et Marie Curie*, Panthéon, 20 avril 1995.

<sup>16</sup> CHIRAC, Jacques, président de la République, *Discours à Alexandre Dumas*, Panthéon, 30 novembre 2002.

#### 4. JACQUES CHIRAC, *DISCOURS POUR LES JUSTES*, 18 JANVIER 2007



*La cérémonie au Panthéon de Paris le 18 janvier 2007*

« Monsieur le Premier ministre,  
Monsieur le président du Sénat,  
Monsieur le président de l'Assemblée nationale,  
Mesdames et messieurs les ministres,  
Messieurs les Premiers ministres,  
Mesdames et messieurs les parlementaires,  
Madame la présidente de la Fondation pour la mémoire de la Shoah, chère Simone Veil, à qui nous devons cette cérémonie,  
Monsieur le président de Yad Vashem,  
Monsieur le Grand Rabbín de France,  
Mesdames et messieurs,

Il y a 65 ans, dans l'Europe presque entièrement asservie, la barbarie nazie décide l'exécution de la solution finale. Une idéologie effroyable fait régner la terreur : une idéologie raciste, fondée sur cette croyance criminelle et folle selon laquelle certains hommes seraient par nature "supérieurs" à d'autres. Et cela, au cœur d'un continent qui se considère comme l'aboutissement même de la civilisation...

Innombrables sont celles et ceux que les nazis condamnent à mort a priori, à cause de leur origine, comme les Tziganes, à cause de leurs convictions religieuses ou politiques, de leurs préférences sexuelles, ou de leur handicap. Mais c'est contre les Juifs que se déchaîne avec le plus de cruauté et de violence systématique la folie nazie. Ce sont eux qui payent le tribut le plus effrayant : six millions d'êtres humains assassinés dans des conditions inexprimables. La quasi-disparition des Juifs d'Europe. La Shoah. Comme dans un cauchemar, l'Occident se trouve renvoyé aux temps les plus noirs de la barbarie. À travers la destruction des Juifs, c'est au fond toute la civilisation judéo-chrétienne, toute la civilisation européenne,

vieille de plusieurs millénaires, qu'Hitler veut abattre : l'invention à Athènes de la démocratie, l'éclosion à Rome d'une civilisation fondée sur le droit, le message humaniste des Lumières du XVIIIe siècle.

En France même, le pays des Lumières et des droits de l'Homme, le pays où tant de grands hommes se sont levés pour l'honneur du capitaine Dreyfus, le pays qui a porté Léon Blum à la tête du gouvernement, en France, un sombre linceul de résignation, de lâcheté, de compromissions recouvre les couleurs de la liberté, de l'égalité et de la fraternité. Le pouvoir de Vichy se déshonore, édictant de sa propre initiative, dès le 3 octobre 1940, le sinistre Statut des Juifs, qui les exclut de presque toutes les fonctions. Les Juifs de France sont d'autant plus stupéfaits de cet antisémitisme d'État que leur pays est celui qui le premier en Europe, dès 1791, leur a accordé les droits des citoyens. Ils aiment leur pays avec passion. Ils se sont battus pour lui, comme Marc Bloch et tant d'autres, en 1914 ou en 1939 : soudain, devant leurs yeux incrédules, la République abdique, rend les armes à Pétain et à Laval, cède la place à une clique revancharde et haineuse.

Voilà 65 ans, en France, il y a la honte du premier convoi de déportation, le 27 mars 1942. Il y a l'ordonnance allemande du 7 juin et l'ignominie de l'étoile jaune. Il y a le crime irréparable du Vel d'Hiv', les 16 et 17 juillet. Il y a, du 26 au 28 août, la rafle de milliers de Juifs étrangers en zone libre.

Mesdames et Messieurs,

Il y a les ténèbres. Mais il y a aussi la lumière. La France affamée, terrorisée, coupée en deux par la ligne de démarcation, est étourdie par l'ampleur de la défaite. Mais très vite, des voix s'élèvent. Dès le 11 novembre 1940, de Gaulle écrit de Libreville au Congrès juif mondial que le statut des Juifs n'aura aucune validité dans la France libre. Il fustige la violation, par Vichy, je le cite : "des principes de liberté et de justice égale, sur lesquels la République française était fondée". Puis, dans le pire effondrement de notre histoire, alors même que la Wehrmacht semble encore invincible, des Françaises et des Français en très grand nombre vont montrer que les valeurs de l'humanisme sont enracinées dans leurs âmes. Partout, ils accueillent, cachent, sauvent au péril de leur vie des enfants, des femmes, des hommes, persécutés parce qu'ils sont Juifs. Dans ce cauchemar éveillé que les Juifs vivent depuis 1940, la France, leur France, à laquelle ils ont cru si intensément, n'a pas tout à fait disparu. Dans les profondeurs du pays, une lueur d'espoir se fait jour. Elle est fragile, vacillante. Mais elle existe.

Il y a cette secrétaire de mairie qui fournit des papiers à des familles juives, et convainc les habitants du village de partager leurs tickets d'alimentation : le courage d'une seule personne a cristallisé la générosité de tous. Il y a ce couple d'hôteliers qui trouve sur le pas de sa porte un homme échappé d'une rafle, affamé et épuisé : ils l'hébergent pendant deux de ces années terribles. Il y a ce boulanger qui reconnaît un adolescent arrêté et avertit la direction de son école : prévenu, un officier de gendarmerie, membre de la Résistance, libère le jeune homme. Grâce à cette chaîne humaine de solidarité et de courage, une vie est sauvée. Il y a ce professeur de latin qui, jusqu'au bout, tente de protéger l'élève qu'il a présenté au concours général. Il y a cette concierge qui entend le crissement des freins des camions allemands, et fait le tour très rapidement des occupants juifs de son immeuble pour leur dire surtout de rester silencieux derrière leurs portes closes, et les sauve ainsi de la déportation. Il y a le pasteur Trocmé, qui entraîne avec lui, dans l'accueil de centaines de Juifs en fuite, tout un village, tout un plateau de Haute-Loire : Le Chambon-sur-Lignon, dont le nom résonne aujourd'hui, et pour toujours, dans nos cœurs. Il y a ces sœurs qui abritent, dans leurs couvents, dans leurs pensionnats, des enfants juifs. Il y a ces curés savoyards, devenus par la force des choses passeurs professionnels, qui emmènent les réfugiés de l'autre côté de la frontière. Il y a ce général commandant une région militaire qui refuse de prêter sa troupe pour surveiller l'embarquement de déportés, ce qui lui vaut une révocation immédiate. Il y a tous ces paysans, que nous a montrés avec tant d'émotion Agnès Varda, qui accueillent, aiment et protègent de si nombreux enfants. Il y en a tant et tant d'autres, dans toutes les classes sociales, dans toutes les professions, de toutes les convictions. Des milliers de Françaises et de Français, qui sans s'interroger, font le choix du bien. Quel courage, quelle grandeur d'âme il leur a fallu ! Tous connaissaient les risques encourus : l'irruption brutale de la Gestapo. L'interrogatoire. La torture. Parfois même, la déportation et la mort.

Certains furent reconnus Justes parmi les nations. D'autres resteront anonymes, soit qu'ils aient laissé leur vie en aidant l'autre, soit que, dans leur modestie, ils n'aient même pas songé à faire valoir leurs actes. Certains sont ici aujourd'hui, ainsi que celles et ceux qu'ils ont sauvés. Je les salue tous, avec un infini respect. En France, grâce à cette solidarité agissante, selon le beau mot de Serge Klarsfeld, les Justes ont contribué à protéger les trois quarts de la population juive d'avant-guerre de la déportation, c'est-à-dire d'une mort presque certaine : sur plus de 75 000 déportés, seuls revinrent quelque 2 500 survivants. Et après quelles souffrances indicibles : vous pouvez en témoigner, chère Simone Veil, vous dont le courage, en toute circonstance, est un exemple pour la France. La majorité des Juifs assassinés ont été livrés aux Allemands par Vichy et par les collaborateurs. Mais la plupart des Juifs sauvés le furent par des Français.

Aujourd'hui, pour cet hommage de la nation aux Justes de France, reconnus ou anonymes, nous sommes rassemblés pour évoquer notre passé, mais aussi pour enrichir notre présent et notre avenir. "Quiconque sauve une vie sauve l'univers tout entier", dit le Talmud, devise qui d'ailleurs orne la médaille des Justes. Il faut en comprendre toute la force : en sauvant une personne, chaque Juste a en quelque sorte sauvé l'humanité. Cette mémoire, soyez-en certains, soyez-en fiers, elle perdurera de génération en génération. Par ce geste, vous nous incitez aussi à interroger notre conscience. Qu'est-ce qui fait que, confronté à un choix crucial, quelqu'un agit selon son devoir, c'est-à-dire en considérant l'autre pour ce qu'il est, une personne humaine avant tout ? Pour certains Justes, c'est une question de conviction religieuse, et ceux-là, n'en doutons pas, entendent le message de l'Église dans sa vraie vérité. D'autres, parfois les mêmes, appartiennent à des groupes longtemps opprimés, comme les protestants, ou sont viscéralement hostiles à la politique de Vichy pour des raisons notamment politiques. Mais, pour tous, c'est une réaction venue du plus profond du cœur, expression la plus haute de ce que l'on nomme la charité.

Toutes et tous, ils ont eu, vous avez eu le courage de voir et de comprendre la détresse avec les yeux du cœur. Ce courage anime Monseigneur Saliège, archevêque de Toulouse, qui a été pour beaucoup dans la prise de conscience des catholiques de France. Infirmes, reclus dans son palais épiscopal, il sait pourtant rendre concrètes, dans son admirable lettre pastorale, les souffrances injustifiables endurées par des êtres coupables du seul crime d'être nés. Ce courage de voir et de comprendre avec les yeux du cœur, on le trouve partout : chez ce voisin d'immeuble, que l'on connaît à peine et qui, sans poser de question, accueille votre famille alors que la milice frappe aux portes.

Vous, Justes de France, vous avez transmis à la nation un message essentiel, pour aujourd'hui et pour demain : le refus de l'indifférence, de l'aveuglement. L'affirmation dans les faits que les valeurs ne sont pas des principes désincarnés, mais qu'elles s'imposent quand une situation concrète se présente et que l'on sait ouvrir les yeux.

Plus que jamais, nous devons écouter votre message : le combat pour la tolérance et la fraternité, contre l'antisémitisme, les discriminations, le racisme, tous les racismes, est un combat toujours recommencé. Si l'antisémitisme s'est déchaîné dans les années 1930-1940, c'est faute d'avoir été condamné avec la fermeté nécessaire à cette époque. C'est parce qu'il a été en quelque sorte toléré comme une opinion parmi d'autres. Telle est la leçon de ces années noires : si l'on transige avec l'extrémisme, il faut bien le mesurer, on lui offre un terrain pour prospérer, et tôt ou tard on en paye le prix. Face à l'extrémisme, il n'y a qu'une attitude : le refus, l'intransigeance. Et c'est aussi sans merci qu'il faut lutter contre le négationnisme, crime contre la vérité, perversion absolue de l'âme et de l'esprit, forme la plus ignoble, la plus abjecte de l'antisémitisme.

Mesdames et Messieurs,

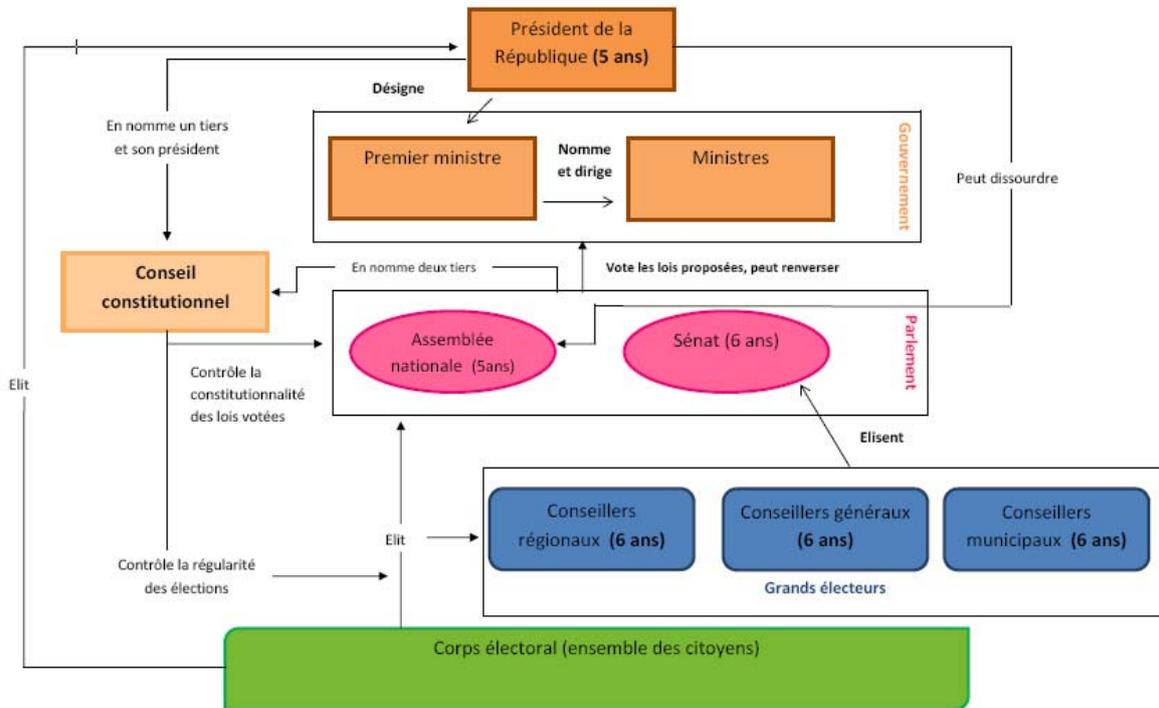
Les Justes ont fait le choix de la fraternité et de la solidarité. Ils incarnent l'essence même de l'homme : le libre arbitre. La liberté de choisir entre le bien et le mal, selon sa conscience. À tous, en ce lieu où elle honore ses grands hommes, la nation rend aujourd'hui le témoignage de son respect et de son estime. Vous incarnez aussi la France dans ce qu'elle a de plus universel, dans la fidélité aux principes qui la constituent. Grâce à vous, grâce à d'autres héros à travers les siècles, nous pouvons regarder la France au fond des yeux, et notre histoire en face : parfois, on y voit des moments profondément obscurs. Mais on y voit aussi et surtout le meilleur et le plus glorieux. Notre histoire, il faut la prendre comme un bloc. Elle est notre héritage, elle est notre identité. C'est à partir d'elle, et en traçant de nouveaux chemins, que nous pouvons nous engager tête haute dans les voies de l'avenir. Oui, nous pouvons être fiers de notre histoire ! Oui, nous pouvons être fiers d'être Français !

Ce que nous enseignent aussi l'effondrement de la République en juin 1940, l'illusion tragique du recours à Pétain et le déshonneur de Vichy, c'est à quel point une nation est fragile. Dans le confort de nos certitudes d'aujourd'hui, beaucoup ont le sentiment que la France est éternelle, que la démocratie est naturelle, que la solidarité et la fraternité peuvent se résumer au système de sécurité sociale. Dans une société qui, malgré ses difficultés, est prospère et stable, l'idée du bonheur semble trop souvent se ramener à la satisfaction de besoins matériels. Nous devons entendre votre message. Une nation, c'est une communauté de femmes et d'hommes solidaires, liés par des valeurs et un destin communs. Chacun est dépositaire d'une parcelle de la communauté nationale, et celle-ci n'existe que si chacun s'en sent profondément responsable. À un moment où montent l'individualisme et la tentation des antagonismes, ce que nous devons voir, dans le miroir que nous tend le visage de chaque être humain, ce n'est pas sa différence, mais c'est ce qu'il y a d'universel en lui. À ceux qui s'interrogent sur ce que c'est d'être Français, à ceux qui s'interrogent sur ce que sont les valeurs universelles de la France, vous, les Justes, avez apporté la plus magnifique des réponses, au moment le plus noir de notre histoire.

Et au nom de la France, au nom de la nation tout entière, je m'incline aujourd'hui devant vous avec respect et reconnaissance. »

## Propositions pédagogiques

- Qui sont les personnes à qui s'adresse Jacques Chirac ? Identifiez les institutions de la Ve République qu'ils incarnent sur l'organigramme. Qui n'en fait pas parti ?#



- En quoi la présence de Simone Veil, du président du Yad Vashem et du Grand Rabbin de France est-elle justifiée ?
- De quelle période historique parle ce discours ? Par quel champ lexical est-elle définie ? Pourquoi est-il important de parler de cette part de l'Histoire de la France et de l'Europe ?
- Quelle est l'idéologie « effroyable qui fait régner la terreur » ? Quel continent se considère comme « l'aboutissement même de la civilisation » et pourquoi ? En quoi cette idéologie est en opposition avec la civilisation ?
- « Des Françaises et des Français en très grand nombre vont montrer les valeurs de l'humanisme sont ancrés dans leurs âmes. » Comment s'expriment les valeurs de l'humanisme chez les Justes ? Quel exemple vous semble le plus marquant ? Quelle conclusion pouvez-vous tirer de ces exemples ?
- « la majorité des Juifs assassinés ont été livrés aux Allemands par Vichy et par les collaborateurs. Mais la plupart des Juifs sauvés le furent par les Français. » Quelle distinction est faite dans cette citation ? De quelles valeurs sont porteurs les Français ? De quelles valeurs les Justes sont l'incarnation ? Comment ils les expriment ?
- Quel est le projet de la République dans cette Panthéonisation ?
- Quels sentiments ressentez-vous à la lecture de ce discours ? En quoi l'exemple des Justes vous inspire ? En quoi l'action des Justes et les valeurs dont ils sont porteurs doivent avoir une portée sur le présent ?#

## DISCOURS ET HISTOIRE

Le 18 janvier 2007, c'est dans le chœur du Panthéon que Jacques Chirac, alors président de la République, prononce son discours à la mémoire des Justes français. A ses pieds, sous la coupole, des photographies de ces citoyens sont disposées sur le sol.

En face de lui, les membres du gouvernement, Simone Veil, le président de Yad Vashem, le Grand Rabbin de France, des Justes et des citoyens sont rassemblés pour écouter l'évocation de cette période troublée de l'Histoire de France. C'est cette assemblée républicaine et internationale que le Président interpelle quatre fois au cours de son discours. Il la prend à témoin et lui transmet la mémoire des actions des Justes de France. Reconnaissance nationale qui s'inscrit dans la lignée d'hommages mondiaux. En effet, au mémorial de Yad Vashem de Jérusalem, un bâtiment pour les « Justes parmi les nations », a été inauguré en mars 2005, suivi par le « Mur des Justes » au mémorial de la Shoah de Paris, le 14 juin 2006. Le mémorial de Yad Vashem, créé en 1953 sur le mont Herzl, conserve une mémoire de la Shoah par l'inscription des noms des millions de victimes du nazisme et également de ceux qui s'opposèrent au génocide. C'est ainsi que née l'appellation de « Juste parmi les nations », reconnue par l'adoption d'une loi par l'Etat d'Israël en 1953. Elle permet de distinguer les non-juifs qui ont risqués leur vie pour sauver des juifs d'une extermination par l'Allemagne national-socialiste, par le don d'une médaille à leur nom accompagnée de la maxime biblique, dont Jacques Chirac fait mention dans son discours, « *Quiconque sauve une vie sauve l'univers tout entier.* »<sup>17</sup>. Le « juste », *tsaddik* en hébreu, est le plus haut titre de vertu biblique. Il apparaît dès la Genèse, lorsque que Noé, par sa droiture, sauve le genre humain et de nombreuses espèces animales. Le Juste est celui qui préserve la vie de l'homme. A Yad Vashem sont honorés autant des Polonais que des Néerlandais, des Français, des Ukrainiens et des Belges, mais également des représentants ou des organismes humanitaires Anglais, Américains, Arméniens, Espagnols, Brésiliens, Chinois, Japonais, Portugais et Turcs qui ont accordés aux juifs des visas leur permettant de fuir. Comme le souligne le président de la République française, les Justes sont de tous les niveaux sociaux, de toutes les religions<sup>18</sup>. Dans cette période sombre de l'Histoire de France, ils sont une lumière d'espoir, la preuve que la France et ses valeurs ne sont pas totalement vaincues. Ainsi s'établit dans le texte tout un champ lexical des ténèbres qui invite l'auditoire à faire face à cette période peu glorieuse, à l'affronter. Il ne faut plus que les Français soient dans le déni, ils ont une part de culpabilité dans la déportation des Juifs. Mais, ce n'est qu'en 1995 que la nation reconnaît ses responsabilités dans la Shoah<sup>19</sup>, cette grande entreprise d'extermination du peuple juif dont l'ancienne ministre de la Santé, Simone Veil, est une rescapée. Jacques Chirac en tire une leçon : « *si l'on transige avec l'extrémisme, il faut bien le mesurer, on lui offre un terrain pour prospérer, et tôt ou tard on en paye le prix. Face à l'extrémisme, il n'y a qu'une attitude : le refus l'intransigeance. Et c'est aussi sans merci qu'il faut lutter contre le négationnisme, crime contre la vérité, perversion absolue de l'âme et de l'esprit, forme la plus ignoble, la plus abjecte de l'antisémitisme.* »<sup>20</sup>.

## L'ANCRAGE DES VALEURS REPUBLICAINES

C'est dans cette volonté d'affronter cette part d'ombre de l'Histoire de France, si loin des principes de la République que Jacques Chirac construit son discours. Comment la France, pays des Droits de l'Homme et de la Tolérance, a pu bafouer ses grands principes séculaires avec une telle rapidité ? se demande-t-il. Les Français se sont montrés lâches et résignés, ils abandonnent la République qui « *abdique, rend les armes à Pétain et Laval, cède la place à une clique revancharde et haineuse.* »<sup>21</sup>. Ils commettent un « *crime irréparable* »<sup>22</sup>. Et si, aujourd'hui la République était abolie que se passera-t-il, est-ce que de tel crimes contre l'humanité seront répétés, ne peut manquer de se questionner l'auditoire. Mais les valeurs

---

17 I. 94.  
18 I. 57 – 80.  
19 Le terme « Shoah » signifie « catastrophe » en hébreu.  
20 I. 122-127.  
21 I. 37-38.  
22 I. 40-41.

du régime ne sont pas perdues, elles dorment en chaque citoyens et ne demandent qu'à s'éveiller, « dans le pire effondrement de notre histoire, alors même que la Wehrmacht semble encore invincible, des Françaises et des Français en très grand nombre vont montrer que les valeurs de l'humanité sont enfouies dans leurs âmes. »<sup>23</sup>. Ainsi existe-t-il deux Frances, la criminelle et la rédemptrice : « la majorité des Juifs assassinés ont été livrés aux Allemands par Vichy et les collaborateurs. Mais la plupart des Juifs sauvés le furent par des Français. »<sup>24</sup>. Ces protecteurs des Juifs et des valeurs de la France sont des citoyens lambda. Ils n'ont pas joués un grand rôle politique mais ils ont agis à leur niveau au nom de l'humanisme. Ils sont l'incarnation de la France « pays des Lumières et des droits de l'Homme, le pays où tant de grand hommes se sont levés pour l'honneur du capitaine Dreyfus, le pays qui a porté Léon Blum à la tête du gouvernement »<sup>25</sup>. Ils sont Français et humains avant tout. Ils nous enseignent que il faut exprimer ses convictions et se battre pour elles quoi qu'il nous en coûte et qu'il n'y a pas de petites actions : « certains furent reconnus Justes parmi les nations. D'autres resteront anonymes, soit qu'ils aient laissé leur vie en aidant l'autre, soit que, dans leur modestie, ils n'aient même pas songé à faire valoir leurs actes. »<sup>26</sup>. Pour eux leur action de sauvetage était normale, elle s'imposait. Ils ne se considèrent pas comme des héros même si la nation les reconnaît comme tels. C'étaient des actes gratuits. Par leur entrée au Panthéon ils deviennent des symboles et des modèles : « Vous, Justes de France, vous avez transmis à la nation un message essentiel, pour aujourd'hui et pour demain : le refus de l'indifférence, de l'aveuglement. L'affirmation que dans les faits que les valeurs ne sont pas des principes désincarnés, mais qu'elles s'imposent quand une situation concrète se présente et que l'on sait ouvrir les yeux. Plus que jamais nous devons écouter votre message : le combat pour la tolérance et la fraternité, contre l'antisémitisme, les discriminations, le racisme, tous les racismes est un combat toujours recommencé. »<sup>27</sup>. Ils rachètent, de même que les autres grands Hommes, les crimes de la France, en rendant glorieuse une période obscure ils permettent de « regarder la France au fond des yeux et notre histoire en face »<sup>28</sup>. Grâce à eux d'un mal on tire un bien, ils deviennent un outil d'identification pour les Français qui sont invité à s'interroger : qu'aurais-je fais à leur place ? Qu'est-ce qu'être Français ? Quels sont les liens qui m'unissent à la nation ? Que puis-je faire pour elle ? Car « ce que nous enseignent aussi l'effondrement de la République en juin 1940, l'illusion tragique du recours à Pétain et le déshonneur de Vichy, c'est à quel point une nation est fragile. Dans le confort de nos certitudes d'aujourd'hui, beaucoup ont le sentiment que la France est éternelle, que la démocratie est naturelle, que la solidarité, la fraternité peuvent se résumer au système de sécurité sociale [...] Une nation, c'est une communauté de femmes et d'hommes solidaires, liés par des valeurs et un destin communs. »<sup>29</sup>. Pour être préservée cette identité doit s'exprimer, elle n'est pas immuable, ce sont les générations successives qui la construisent à chaque instant. Il en va de même pour les notions universelles d'humanisme et de tolérance, de par des actes qui leur donnent sens elles sont en perpétuelle évolution.

## HUMANISME ET TOLERANCE

### VOLTAIRE, DICTIONNAIRE PHILOSOPHIQUE PORTATIF, 1764.

Très tôt le *Traité sur la tolérance* de Voltaire est devenu un texte de référence. Sans cet essai l'affaire Calas n'aurait jamais connue un tel retentissement, elle serait même, peut-être, passée inaperçue. Mais ce n'est pas le seul écrit sur la notion de tolérance du philosophe. Il a, notamment, cherché à la définir, en 1764<sup>30</sup>, dans son *Dictionnaire philosophique portatif*. Sa conception de la tolérance diffère de la nôtre et de celle de ses pères. Pour lui et les Hommes du XVIIIe siècle c'est une valeur qui s'applique seulement entre les diverses religions, progressivement la notion s'est étendue en même temps que les sociétés ont évolué. Selon, lui l'humanité n'est pas par nature intolérante, elle l'ait devenue au moment de l'affirmation de l'Eglise chrétienne comme seule détentrice de la vérité. Ainsi, pour vaincre ce fanatisme, faut-il lui

<sup>23</sup> I. 49 – 51.

<sup>24</sup> I. 89 – 91.

<sup>25</sup> I. 28 – 30.

<sup>26</sup> I. 81-83.

<sup>27</sup> I. 114 – 120.

<sup>28</sup> I. 134 – 135.

<sup>29</sup> I. 141 – 148

<sup>30</sup> Soit un an après le *Traité sur la tolérance*

opposer la raison. Par la raison l'Homme réapprend que celui d'une autre confession religieuse que la sienne, n'est pas si différent de lui. Il est humain.

« J'ai vu dans les histoires tant d'horribles exemples du fanatisme, depuis les divisions des athanasiens et des ariens jusqu'à l'assassinat de Henri le Grand et au massacre des Cévennes; j'ai vu de mes yeux tant de calamités publiques et particulières causées par cette fureur de parti et par cette rage d'enthousiasme, depuis la tyrannie du jésuite Le Tellier jusqu'à la démence des convulsionnaires et des billets de confession, que je me suis demandé souvent à moi-même: La tolérance serait-elle un aussi grand mal que l'intolérance? et la liberté de conscience est-elle un fléau aussi barbare que les bûchers de l'inquisition?

C'est à regret que je parle des Juifs: cette nation est, à bien des égards, la plus détestable qui ait jamais souillé la terre. Mais tout absurde et atroce qu'elle était, la secte des saducéens fut paisible et honorée, quoiqu'elle ne crût point l'immortalité de l'âme, pendant que les pharisiens la croyaient. La secte d'Épicure ne fut jamais persécutée chez les Grecs. Quant à la mort injuste de Socrate, je n'en ai jamais pu trouver le motif que dans la haine des pédants. Il avoue lui-même qu'il avait passé sa vie à leur montrer qu'ils étaient des gens absurdes; il offensa leur amour-propre; ils se vengèrent par la ciguë. Les Athéniens lui demandèrent pardon après l'avoir empoisonné, et lui érigèrent une chapelle. C'est un fait unique qui n'a aucun rapport avec l'intolérance.

Quand les Romains furent maîtres de la plus belle partie du monde, on sait qu'ils en tolérèrent toutes les religions, s'ils ne les admirent pas; et il me paraît démontré que c'est à la faveur de cette tolérance que le christianisme s'établit, car les premiers chrétiens étaient presque tous Juifs. Les Juifs avaient, comme aujourd'hui, des synagogues à Rome et dans la plupart des villes commerçantes. Les chrétiens tirés de leur corps profitèrent d'abord de la liberté dont les Juifs jouissaient.

Je n'examine pas ici les causes des persécutions qu'ils souffrirent ensuite: il suffit de se souvenir que si de tant de religions les Romains n'en ont enfin voulu proscrire qu'une seule, ils n'étaient pas certainement persécuteurs.

Il faut avouer, au contraire, que parmi nous toute Église a voulu exterminer toute Église d'une opinion contraire à la sienne. Le sang a coulé longtemps pour des arguments théologiques; et la tolérance seule a pu éteindre le sang qui coulait d'un bout de l'Europe à l'autre. [...]

Qu'est-ce que la tolérance? c'est l'apanage de l'humanité. Nous sommes tous pétris de faiblesses et d'erreurs; pardonnons-nous réciproquement nos sottises, c'est la première loi de la nature. [...] De toutes les religions, la chrétienne est sans doute celle qui doit inspirer le plus de tolérance, quoique jusqu'ici les chrétiens aient été les plus intolérants de tous les hommes. [...] Mes amis, quand nous avons prêché la tolérance en prose, en vers, dans quelques chaires, et dans toutes nos sociétés; quand nous avons fait retentir ces véritables voix humaines dans les orgues de nos églises, nous avons servi la nature, nous avons rétabli l'humanité dans ses droits; et il n'y a pas aujourd'hui un ex-jésuite, un ex-janséniste, qui ose dire: « Je suis intolérant. Il y aura toujours des barbares et des fourbes qui fomenteront l'intolérance; mais ils ne l'avoueront pas; et c'est avoir gagné beaucoup. »

## **DECLARATION DU DROIT DE L'HOMME ET DU CITOYEN, 26 AOUT 1789.**

C'est de ces idées des Lumières que la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen du 26 août 1789 est l'héritière.

Les Représentants du Peuple Français, constitués en Assemblée Nationale, considérant que l'ignorance, l'oubli ou le mépris des droits de l'Homme sont les seules causes des malheurs publics et de la corruption des Gouvernements, ont résolu d'exposer, dans une Déclaration solennelle, les droits naturels, inaliénables et sacrés de l'Homme, afin que cette Déclaration, constamment présente à tous les Membres du corps social, leur rappelle sans cesse leurs droits et leurs devoirs ; afin que leurs actes du pouvoir législatif, et ceux du pouvoir exécutif, pouvant être à chaque instant comparés avec le but de toute institution politique, en soient plus respectés ; afin que les réclamations des citoyens, fondées désormais sur des principes simples et incontestables, tournent toujours au maintien de la Constitution et au bonheur de tous.

Art. 1. — Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.

Art. 2. — Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'Homme. Ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté, et la résistance à l'oppression.

Art. 4. — La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui : ainsi, l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres Membres de la Société la jouissance de ces mêmes droits. Ces bornes ne peuvent être déterminées que par la Loi.

Art. 10. — Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la Loi.

Art. 11. — La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'Homme : tout Citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la Loi.

## **DECLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN, 1948.**

Suite à la Seconde Guerre mondiale, en 1948, une Déclaration universelle des Droits de l'Homme et du Citoyen, ayant pour base celle de 1789, est cette fois signée par toutes les nations membres de l'ONU, en voici le préambule e quelques articles :

Considérant que la reconnaissance de la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine et de leurs droits égaux et inaliénables constitue le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde.

Considérant que la méconnaissance et le mépris des droits de l'homme ont conduit à des actes de barbarie qui révoltent la conscience de l'humanité et que l'avènement d'un monde où les êtres humains seront libres de parler et de croire, libérés de la terreur et de la misère, a été proclamé comme la plus haute aspiration de l'homme.

Considérant qu'il est essentiel que les droits de l'homme soient protégés par un régime de droit pour que l'homme ne soit pas contraint, en suprême recours, à la révolte contre la tyrannie et l'oppression.

[...]

Considérant que dans la Charte les peuples des Nations Unies ont proclamé à nouveau leur foi dans les droits fondamentaux de l'homme, dans la dignité et la valeur de la personne humaine, dans l'égalité des droits des hommes et des femmes, et qu'ils se sont déclarés résolus à favoriser le progrès social et à instaurer de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande.

[...]

L'Assemblée Générale proclame la présente Déclaration Universelle des Droits de l'Homme comme l'idéal commun à atteindre par tous les peuples et toutes les nations afin que tous les individus et tous les organes de la société, ayant cette Déclaration constamment à l'esprit, s'efforcent, par l'enseignement et l'éducation, de développer le respect de ces droits et libertés et d'en assurer, par des mesures progressives d'ordre national et international, la reconnaissance et l'application universelles et effectives, tant parmi les populations des États Membres eux-mêmes que parmi celles des territoires placés sous leur juridiction.

Art. 1. - Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité.

Art. 2. – 1. Chacun peut se prévaloir de tous les droits et de toutes les libertés proclamés dans la présente Déclaration, sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation.

Art. 3. - Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne.

Art. 5. - Nul ne sera soumis à la torture, ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.

Art. 7. - Tous sont égaux devant la loi et ont droit sans distinction à une égale protection de la loi. Tous ont droit à une protection égale contre toute discrimination qui violerait la présente Déclaration et contre toute provocation à une telle discrimination.

Art. 14. – 1. Devant la persécution, toute personne a le droit de chercher asile et de bénéficier de l'asile en d'autres pays.

Art. 18. - Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion ; ce droit implique la liberté de changer de religion ou de conviction ainsi que la liberté de manifester sa religion ou sa conviction seule ou en commun, tant en public qu'en privé, par l'enseignement, les pratiques, le culte et l'accomplissement des rites.

Art. 19. - Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit.